

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
08 Septembre 2014**

**Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 03 septembre 2014 s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le Lundi 08 Septembre 2014, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Michel CHAMBRIN, Maire.

**Étaient présents** : Mr Michel CHAMBRIN, Mme Gwendoline DAVID, Mme Chantal IMBAULT, Mr André VILLARD, Mr Yves GAÏTANAROS, Mr Auguste DA SILVA, Mr Michel TEIXEIRA, Mme Isabelle MARQUES, Mme Roselyne LACOMBE, Mme Christiane BERTHEAU, Mr Daniel CHAIN, Mr Philippe FOUCHER.

**Excusés** : Mme Audrey RUGA, Mr Sylvain NAUDET, Mr Pierre COISNON

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	12
Nombre de pouvoirs :	0
Nombre de votants :	12

Monsieur Michel TEIXEIRA a été nommé secrétaire de séance.

Le Chef d'escadron Gilles LAFOND, Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Pithiviers, accompagné du Lieutenant CHAMPETIER et du gendarme COMPAIN fait une présentation de la Brigade de Gendarmerie.

Nouveaux horaires d'ouverture de la Brigade :

- Lundi matin de 8 h à 12 h
- Mercredi après-midi de 14 h à 19 h
- Jeudi après-midi de 14 h à 19 h
- Samedi toute la journée
- Jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Le groupement de gendarmerie Neuville-aux-Bois / Outarville est composé de 25 gendarmes pour 35 communes. Le Chef d'Escadron demande à chacun d'être vigilant « **Tout ce qui vous paraît anormal, n'hésitez pas, appelez le 17** ». Le temps d'intervention moyen est de 16 mn.

Après cette présentation, la réunion de Conseil peut commencer.

Plusieurs conseillers ont fait des remarques sur la date de conseil indiquée sur le compte rendu. Madame BERTHEAU fait remarquer que le libellé concernant la subvention exceptionnelle accordée à Familles Rurales est incorrect, il s'agit d'un reversement des droits de place du vide-greniers. Monsieur FOUCHER revient sur les devis concernant l'ancien presbytère, selon lui, certaines entreprises ont été mal informées.

Le compte rendu de la séance du 25 août 2014 n'est pas adopté à l'unanimité, trois abstentions.

Monsieur le Maire, après accord de l'ensemble du Conseil, rajoute une délibération de dernière minute,

Les membres du Conseil, ont examiné les points suivants :

**I- DELIBERATIONS :**

**1) Amendes de Police**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à accepter l'aide à la voirie communale, du Conseil Général, pour le programme 2014.

**2) Décision Modificative - budget assainissement :**

Le Conseil Municipal, avec 11 voix Contre et 1 Pour, refuse le transfert de crédit permettant de régler les dépenses de fonctionnement d'un montant de 18 000€.

**3) Vente de terrain à Monsieur FAUCONNIER :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins 1 voix, Mr FOUCHER s'abstient, le demandeur étant de sa famille, approuve le principe de vendre un terrain à Monsieur FAUCONNIER.

**4) Gratuité de la patente aux commerçants du Marché :**

Le Conseil Municipal, refuse, à l'unanimité, d'accorder la gratuité, jusqu'au 31 décembre 2014, de la patente aux commerçants du marché.

**II- DEVIS :**

**Entretien de Voirie**

Après étude des devis proposés, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise COLAS Centre Ouest de Chécy pour le programme de voirie 2014.

**Curage mare d'Allainville en Beauce**

Après étude des devis, le Conseil Municipal, avec 10 voix pour et 2 abstentions, décide de retenir l'entreprise SARL BP BATIMENT d'Angerville pour effectuer les travaux de curage.

**III- AFFAIRES DIVERSES :**

. Mr le Maire fait part de la demande d'un habitant de Germonville pour changer un panneau de signalisation, après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas accéder à la demande de cet habitant pour des raisons de sécurité.

. Mr le Maire demande l'avis des membres du Conseil Municipal sur le bilan et la mise en conformité de l'ascenseur de la Mairie. Il est décidé, à l'unanimité, de voir ces travaux pour l'année prochaine.

. Mr le Maire informe le Conseil Municipal, de deux invitations :

- Une invitation à partager le pot de l'amitié par le Club des Anciens d'Outarville le 2 octobre prochain,
- Une réunion « Objectif zéro pesticide » organisée le 22 septembre 2014 à Le Coudray

**IV- TOUR DE TABLE - QUESTIONS DIVERSES :**

. Mr CHAIN désire faire le point sur le devenir des bâtiments communaux et des bâtiments de la STECO. Mr GAÏTANAROS propose de convoquer les membres du Conseil Municipal afin de visiter tous les bâtiments de la Commune.

. Mme DAVID fait part des difficultés pour recevoir INTERNET, ce qui empêche certaines personnes de travailler. Mr CHAMBRIN informe que Médialys doit effectuer des travaux dans les deux ans.

. Mme BERTHEAU souhaite que le pupitre prévu pour le « Jardin du Souvenir » soit commandé.

. Mr GAÏTANAROS désire qu'une ligne jaune soit tracée devant le parking du Centre de Secours afin d'éviter que certaines personnes ne se garent à cet endroit.

. Mr VILLARD fait part de la demande d'un habitant sur la vitesse excessive « rue de Lambreville ». Une étude sera lancée pour remédier à ce problème.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 00.

Fait à Outarville, le 09 Septembre 2014

Le Maire,

Michel CHAMBRIN

<b>SEANCE du 08/09/2014</b>	<b>Présents</b>	<b>Votants</b>	<b>Excusés</b>	<b>Pouvoir à</b>	<b>Emargement</b>
<b>Michel CHAMBRIN</b>	1	1			
<b>Sylvain NAUDET</b>	0	0			
<b>Audrey RUGA</b>	0	0			
<b>André VILLARD</b>	1	1			
<b>Chantal IMBAULT</b>	1	1			
<b>Yves GAÏTANAROS</b>	1	1			
<b>Gwendoline DAVID</b>	1	1			
<b>Roselyne LACOMBE</b>	1	1			
<b>Auguste DA SILVA</b>	1	1			
<b>Isabel MARQUES</b>	1	1			
<b>Michel TEIXEIRA</b>	1	1			
<b>Christiane BERTHEAU</b>	1	1			
<b>Daniel CHAIN</b>	1	1			
<b>Pierre COISNON</b>	0	0			
<b>Philippe FOUCHER</b>	1	1			
<b>TOTAUX</b>	<b>15</b>	<b>12</b>			